

## **Réintroduire une présence accrue de projets forfaitsaires**

Les projets forfaitsaires ont historiquement permis une meilleure maîtrise des coûts, une responsabilisation accrue du fournisseur et des livrables plus structurés. Ce mode est particulièrement adapté aux projets stratégiques ou complexes où l'État doit pouvoir compter sur des engagements fermes et des résultats prévisibles.

### **Propositions :**

- Redonner une place importante au forfaitaire, incluant un encadrement précis des livrables, des critères d'acceptation et des engagements de performance;
- Favoriser les projets forfaitsaires entre 1 et 10 millions de dollars afin de sécuriser le succès de la livraison;
- Pour les projets de très grande envergure, procéder à un découpage en 4 à 5 lots forfaitsaires, attribuables à des fournisseurs spécialisés :
  - ce modèle réduit les risques, améliore la gouvernance et permet d'obtenir des livrables incrémentaux, tout en préservant la continuité du programme. Les interfaces et critères d'acceptation interlots doivent être clairement définis afin d'assurer la cohérence de l'ensemble;
- Axer les contrats sur des résultats, en définissant des indicateurs de performance et des améliorations mesurables (gains d'efficacité, réduction des délais, amélioration de la qualité), plutôt que de rémunérer uniquement l'effort ou la présence de ressources.

### **Bénéfices attendus :**

- Meilleure maîtrise budgétaire;
- Engagements clairs et livrables complets;
- Gouvernance renforcée;
- Réduction des risques liés aux projets complexes;
- Amélioration de la performance globale des projets publics.